

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Merci d'afficher !

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles de l'école publique FO des Bouches du Rhône
13, rue de l'Académie 13001 MARSEILLE Tél : 04.91.00.34.22 Fax : 04.91.33.55.62 Port : 07.62.54.13.13
contact@snudifo13.org www.snudifo13.org

Mail n°13 – 8 décembre 2011 – Grève du 15 décembre 2011 – Argumentaire du SNUDI-FO 13

GREVE LE 15 DECEMBRE 2011

A l'appel de toutes les fédérations de l'Education nationale
(sauf la CFDT)

Pour le retrait du projet CHATEL de décret sur les évaluations des enseignants

Manifestation à 10h30 à MARSEILLE – départ place Castellane

**RDV FORCE OUVRIERE : 9h30 devant l'Union Départementale
13 rue de l'Académie (métro Noailles-Capucins)**

***Pour un départ vers le lieu de la Manifestation en cortège,
conduit par le secrétaire général de l'UD FO***

**Adressez au plus vite à votre IEN, votre déclaration d'intention de grève
(en fichier joint ou sur notre site) - date limite le lundi 12 décembre !**

Ce que veut le ministre CHATEL :

Après la suppression massive de postes, après la dégradation des conditions de scolarisation des élèves et des conditions de travail, le ministre de l'Education nationale continue sur sa lancée en voulant nous imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels de l'enseignement. Sans concertation, les projets de textes sont finalisés.

Ils prévoient :

- **Un nouveau mode d'évaluation des enseignants** avec la disparition de la notation, c'est-à-dire en clair : la fin des seules promotions possibles dans l'Education Nationale et appelées « choix » et « grand choix ». La progression de carrière aurait lieu uniquement à l'ancienneté et serait aux seules mains du supérieur hiérarchique qui pourrait de ce fait récompenser le « bon » enseignant d'un bonus de 1 à 5 mois en lui permettant de passer à l'ancienneté légèrement plus vite...
- **La fin des CAPD "Promotions"** où les élus du personnel contrôlent les opérations de l'Administration, demandent des comptes sur les éventuelles baisses de note...
- La mise en place d'un **entretien professionnel**, préparé par une « **autocritique** » (dite autoévaluation) culpabilisante et dégradante.
- **L'évaluation des écoles débouchant sur des contrats d'objectifs**, ce qui vise à désigner comme seuls responsables des retards des élèves les enseignants, alors qu'ils sont confrontés à une dégradation considérable des conditions d'exercice de leur mission.
- **La mise en place d'un salaire au mérite... à la tête du client !**

**Nous ne voulons pas être mis en danger par des pressions insupportables !
Nous ne voulons pas des méthodes de France Télécom à l'Éducation Nationale !**

**Alors, oui, vous allez peut-être perdre une journée de salaire en faisant grève
le 15 décembre,**

mais vous perdrez bien plus si on les laisse faire !

Pour la première fois depuis longtemps, tous les syndicats appellent à la grève le 15 décembre, sur la revendication claire de retrait du projet de décret sur l'évaluation des enseignants !

→ Voir les communiqués interfédéraux nationaux

Premières réactions de l'Administration :

1/ Dans une lettre adressée aux syndicats, Josette Théophile, l'ancienne Directrice des Ressources Humaines de la RATP embauchée par le ministre Châtel comme DGRH au ministère de l'Education Nationale, informe que **les promotions au choix et au mi-choix seraient finalement maintenues jusqu'en 2015**. C'est seulement à partir de 2015 que s'appliqueraient les nouvelles modalités.

2/ Pour camoufler la baisse générale des rémunérations que son projet provoquerait, pour tenter de diviser les collègues afin de désamorcer la mobilisation qui s'annonce pour le 15 décembre, le ministre CHATEL annonce **des revalorisations salariales** :

- le **début de carrière à 2 000 euros bruts**. Pour comprendre la réalité de cette « revalorisation » des débutants, [voir le communiqué de la FNEC FP-FO](#)
- **Majoration de 50% de la part variable de l'indemnité des directeurs (ISS) au 1^{er} février 2012**. Pour le SNUDI-FO, cette augmentation annoncée ne constitue qu'une insuffisante rétribution supplémentaire au regard de l'explosion des tâches imposées aux directeurs depuis ces dernières années. → [Voir le communiqué du SNUDI FO](#)

Pour autant alors que le gouvernement poursuit la politique du gel des traitements des fonctionnaires, le SNUDI FO dénonce le fait, que le ministre de l'Education Nationale **se livre à une opération de saupoudrage pour certaines catégories en oubliant volontairement la grande masse des personnels !**

3/ **Abandon du projet de réaménagement des rythmes scolaires** : Considérant le sujet « *trop sensible* », le ministre a pris la décision de ne pas ouvrir la discussion prévue avec les organisations syndicales et de ne retenir aucune proposition. → [Voir le communiqué de la FNEC FP-FO du 1^{er} décembre](#)

Ainsi, à quelques jours de la grève du 15 décembre pour le retrait du projet de décret sur l'évaluation des personnels, le ministre CHATEL multiplie les annonces dont le but recherché est d'amoindrir la mobilisation du 15 décembre.

Dans l'immédiat, le SNUDI FO appelle tous les enseignants, qu'ils soient directeurs ou adjoints à préparer activement la grève du 15 décembre !

Le projet CHATEL sur l'évaluation et l'avancement doit être purement et simplement retiré.

TOUS EN GREVE Le 15 décembre !

Tous en manifestation derrière les banderoles et le camion de la Fédération Force Ouvrière de l'enseignement !

(3^{ème} position derrière la FSU et l'UNSA)

DERNIERE MINUTE :

Le SGEN-CFDT s'est porté au secours du ministre Châtel en se retirant le 2 décembre de l'appel à la grève après avoir signé « un accord de méthode » avec Mme J. Théophile, DGRH du ministère.

Point n'est besoin de commenter le rôle de la CFDT dans l'accompagnement des contre-réformes !

Ne doutons pas que cela sera utilisé comme il se doit par le ministre, d'autant que la même CFDT, avec d'autres, appelle à des actions diversifiées avec un temps fort le mardi 13 décembre, avec des manifestations sans appel à la grève...!

Pour FO, la casse de nos garanties de déroulement de carrière n'est pas négociable. Le préalable à toute discussion avec le ministre, c'est le retrait de son projet !

Vous pouvez prendre connaissance des communiqués sur notre site : <http://www.snudifo13.org/>

ADHEREZ au SNUDI-FORCE OUVRIERE !